



Villefranche le 6 novembre 2017

Monsieur, Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Club se tiendra le mardi 12 décembre, 2017 à 18h30 à la salle de réception du Palais des Sports, 183 rue Auguiot, 69400, Villefranche sur Saône, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur l'activité du Club (Moral & Sportif) ;
- Rapport Financier du Trésorier ;
- Approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions de l'article L 612-5 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin, 2017.

Nous comptons sur votre présence.

Toutefois, si vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée Générale, nous vous demandons de bien vouloir remplir le pouvoir ci-dessous et de le remettre au secrétariat du Club.

A l'issue de cette manifestation nous prendrons le verre de l'amitié au Club.

Avec mes salutations sportives,

Le Président
Philippe Terrier

POUVOIR

A remettre au plus tard pour le vendredi 8 décembre au Secrétariat du Club

M / MME

- Licencié(e) à FCVB pour la saison 2017/2018 ou

- Parent de l'enfant **NOM Prénom** :licencié au Club

Ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale, donne tout pouvoir à

M / MMElicencié au FCVB ou Parent

d'un Licencié, pour voter en ces lieux et place.

(Rayer la mention inutile)

POUVOIR

A remettre au plus tard pour le vendredi 8 décembre au Secrétariat du Club

M / MME

- Licencié(e) à FCVB pour la saison 2017/2018 ou

- Parent de l'enfant **NOM Prénom** :licencié au Club

Ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale, donne tout pouvoir à

M / MMElicencié au FCVB ou Parent

d'un Licencié, pour voter en ces lieux et place.

(Rayer la mention inutile)

POUVOIR

A remettre au plus tard pour le vendredi 8 décembre au Secrétariat du Club

M / MME

- Licencié(e) à FCVB pour la saison 2017/2018 ou

- Parent de l'enfant **NOM Prénom** :licencié au Club

Ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale, donne tout pouvoir à

M / MMElicencié au FCVB ou Parent

d'un Licencié, pour voter en ces lieux et place.

(Rayer la mention inutile)

POUVOIR

A remettre au plus tard pour le vendredi 8 décembre au Secrétariat du Club

M / MME

- Licencié(e) à FCVB pour la saison 2017/2018 ou

- Parent de l'enfant **NOM Prénom** :licencié au Club

Ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale, donne tout pouvoir à

M / MMElicencié au FCVB ou Parent

d'un Licencié, pour voter en ces lieux et place.

(Rayer la mention inutile)

POUVOIR

A remettre au plus tard pour le vendredi 8 décembre au Secrétariat du Club

M / MME

- Licencié(e) à FCVB pour la saison 2017/2018 ou

- Parent de l'enfant **NOM Prénom** :licencié au Club

Ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale, donne tout pouvoir à

M / MMElicencié au FCVB ou Parent

d'un Licencié, pour voter en ces lieux et place.

(Rayer la mention inutile)